

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 103 (1977)
Heft: 19: SIA spécial, no 4, 1977

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travaux de menuiserie », n° 138 « Conditions spéciales pour la fourniture des ferrures » ainsi que n° 142 « Conditions spéciales et mode de métré pour les volets, volets à rouleaux et stores » pour autant que les travaux de la Commission ad hoc aient pu traiter l'ensemble du sujet.

La nouvelle norme fixe les conditions, selon plan rédactionnel adopté pour les normes SIA, pour la compréhension et l'établissement de projets, calculs, métrés, matériaux, l'exécution et les prestations, les soins, la livraison, l'entretien et la surveillance. Elle s'applique aux portes « simples » et de grand format (garages). Des indications spéciales sont données pour les portes de verre, les portes d'ascenseurs, les parois pliantes, glissantes et mobiles, les portes blindées, portes d'abris de protection civile, portes de cages d'ascenseurs, etc.

Contribution aux frais : Fr 5.—.

Délai d'opposition : 30 novembre 1977.

Assemblée des délégués

Lucerne, 24 juin 1977

La première assemblée des délégués de cette année a eu lieu en prologue à la Journée SIA du 24 juin 1977 à Lucerne.

Conjoncture économique — Travaux à l'étranger

Dans son tour d'horizon présidentiel, et se fondant sur les résultats de l'enquête SIA de janvier 1977 sur les mandats en portefeuille et le degré d'occupation des bureaux d'études, M. M. Cogliatti estime que la conjoncture exige une intensification des efforts pour promouvoir les travaux à l'étranger. Une démarche précieuse à cet égard est la fondation, à l'initiative du groupe spécialisé SIA des travaux à l'étranger, d'une communauté d'intérêts IGE-P des bureaux d'études exportateurs de technologie (renseignements et inscriptions : c/o ISEC, Bellefontaine 18, 1001 Lausanne).

Révision de la Loi fédérale sur la formation professionnelle

L'assemblée des délégués de novembre 1976 avait chargé le Comité central de proposer, pour les diplômés des Ecoles techniques supérieures, les titres d'« ingénieur ETS » et d'« architecte ETS », à la condition que la différence de formation (EPF ou ETS) ressorte clairement de la formulation des titres sur les diplômes décernés. Le Conseil des Etats a accepté cette proposition, qui sera traitée par le Conseil national à sa session d'automne 1977.

Pour terminer, M. Cogliatti relève que M. Brugger, conseiller fédéral, a reconnu les bonnes dispositions de la SIA pour un compromis, ce qui justifie la décision de l'assemblée des délégués.

Comptes 1976 de la SIA

Des mesures d'économie rigoureuses, l'encouragement systématique des ventes de normes et — last but not least — la solidarité des membres SIA ont contribué au résultat réjouissant des comptes de l'exercice 1976, qui bouclent par un boni. Selon décision des délégués, la moitié en servira à augmenter la fortune de la société, 20 % feront l'objet d'un versement extraordinaire au fonds de prévoyance du personnel, 10 % iront à la réserve pour acquisitions et travaux de rénovation au secrétariat général.

Elections

Sont réélus pour la période de 1977 à 1979 :

— *Contrôleurs des comptes* :

H. U. Hanhart, arch., Küsnacht,

L. Schwegler, ing., Lucerne.

— *Suppléants* :

A. Prandtl, ing., Thoune,

H. Zentner, arch., Lausanne.

Sont en outre réélus à l'unanimité pour la période de 1977 à 1981 les membres suivants de la Commission suisse d'honneur :

Président : F. Baerlocher, arch., Saint-Gall.

Membres : P. Brasey, ing. civil, Fribourg,

W. Stücheli, arch., Zurich,

W. von Moos, ing. mécanicien, Emmenbrücke.

Suppléants : P. Albiker, arch., Schaffhouse,

E. Duval, ing. civil, Sion,

H. J. Furrer, ing. électricien, Berne,

Prof. M. Gass, ing. rural, Zurich,

W. Märki, ing. électricien, Bâle,

E. Martin, arch., Genève,

E. Strasser, arch., Brougg.

Nouveaux membres élus à l'unanimité au Conseil d'honneur :

D. Rovelli, ing. civil, Lugano,

A. Jaquet, ing. civil, Clarens, suppléant.

M. Louis Schwegler, contrôleur des comptes, qui célébrera prochainement son 80^e anniversaire, remplit son mandat depuis 1930 ! Son activité, toute empreinte d'esprit critique et de sens des responsabilités, sa clairvoyance pour la situation financière globale de la société ont toujours été vivement appréciées. Nous profitons de l'occasion pour lui exprimer derechef notre vive gratitude pour son travail inlassable au service de la SIA.

Fondation de deux nouveaux groupes spécialisés SIA

L'assemblée des délégués a approuvé la fondation et les règlements de deux nouveaux groupes spécialisés, soit :

— le Groupe spécialisé « Gestion des bureaux d'études ».

— Le Groupe spécialisé « Aménagement du territoire et de l'environnement ».

Leurs assemblées constitutives auront lieu pour le premier au printemps de 1978 et pour le second le 1^{er} décembre 1977.

Entrée en vigueur des nouvelles normes SIA

Les délégués ont à l'unanimité confié au Comité central la compétence de mettre en vigueur la norme SIA 215 « Liants minéraux ». Pour le reste de ce qui concerne l'édition des normes SIA, on voudra bien se reporter au rapport annuel 1976.

Divers

La section SIA genevoise propose d'éditer un recueil sur les ouvrages dignes d'intérêt du réseau des routes nationales suisses dans une présentation analogue à celle de « La maison bourgeoise en Suisse » parue il y a quelques années. Le CC l'en remercie et étudiera cette proposition.

Prochaines réunions :

Vendredi 14 octobre 1977 : conférence des présidents à Berne.

Samedi 26 novembre 1977 : assemblée des délégués à Berne.

Groupe spécialisé de l'architecture GSA

Assemblée générale

La 7^e assemblée générale du Groupe spécialisé de l'architecture GSA a eu lieu à Dornbirn, le 29 avril 1977.

Dans son tour d'horizon présidentiel, M. P. Leemann renseigne l'assemblée sur l'activité du groupe en 1976 et les objectifs qu'il s'est fixés pour 1977. Nous en donnons ici un bref compte rendu :

Activités des groupes de travail du GSA

La publication, par les soins du Groupe A-2 « Formation des apprentis dans les professions du dessin technique », des documents SIA 1070 « Règlement concernant la mise en œuvre de cours d'introduction dans la profession de dessinateur en bâtiment » et 1071 « Recommandation concernant le stage pratique des apprentis dessinateurs en bâtiment » (1975) sera suivie prochainement par celle du document SIA 1073 « Monographie professionnelle et programme-cadre d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment ». Dans le courant de l'hiver 1977/78, ce sera le tour du document SIA 1072 « Classeur de travail du dessinateur en bâtiment » qui remplacera la Recommandation n° 186 valable jusqu'ici. Le groupe aura ainsi atteint les objectifs visés. La mise en œuvre appartiendra à la « Commission suisse de formation professionnelle » fondée en 1975, qui peut déjà s'enorgueillir d'une activité fructueuse. Le Groupe A-2 a l'intention d'élargir son programme en se penchant sur la formation et le perfectionnement non seulement des apprentis, mais également des diplômés des écoles techniques supérieures et des écoles polytechniques fédérales.

Le Groupe de travail B-2 « Aménagement du territoire » s'est dissous du fait de la fondation d'un groupe spécialisé d'aménagement du territoire et de l'environnement. En 1976, un catalogue d'arguments a été envoyé à tous les membres SIA pour préparer la votation sur la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Le Groupe de travail B-6.2 « Rénovation des bâtiments anciens » a édité en première étape une documentation correspondante et organisera sur ce sujet une journée d'information, qui aura lieu à Berne, le 1^{er} septembre 1977.

Le Groupe de travail B-7 « Coordination dimensionnelle » a suspendu son activité, qui est reprise par le Centre suisse de rationalisation du bâtiment (CRB). Deux journées d'information, organisées à Lausanne et à Zurich, ont été l'occasion de présenter le rapport de la Commission fédérale de recherche en matière de construction de logements sur « La coordination dimensionnelle ».

Le Groupe de travail C-1 « Organisation des bureaux » a présenté, lors des Journées d'information du GSA « Organisation des bureaux 2 » du 23 novembre 1976, un nouveau document de travail destiné au classeur administratif SIA. Il s'agit du document SIA 1060 « Les assurances dans les bureaux d'études ».

Le Groupe de travail C-5 « Traitement de l'information » a continué ses travaux visant à l'édition d'un catalogue software. Le groupe participe également aux travaux de la Commission SIA sur les problèmes du traitement de l'information.

Le Groupe de travail D-1 « Information des maîtres de l'ouvrage » a édité en août 1976 la brochure « L'architecte, information à l'intention du maître de l'ouvrage » qui a eu un succès remarquable.

Un nouveau groupe de travail « L'art dans le bâtiment » est en voie de création. Il étudiera le problème de l'art dans le domaine public, dans l'idée de fournir une meilleure assise aux concours d'art de l'avenir et à garantir une meilleure information des maîtres en matière d'art et d'architecture.

Programme des visites

Le programme des visites organisées à l'occasion de l'assemblée générale a été très bien accueilli. La première

étape de l'excursion par cars a été le village appenzellois de Gais, dont la place villageoise est l'une des plus belles de Suisse. On put aussi y admirer le temple protestant dû à Grubenmann et dont l'intérieur baroque a été récemment rénové.

La deuxième partie consista en la visite de la Maison du studio régional Vorarlberg de la Radiotélévision autrichienne (ORF), édifiée en 1969/1972 par Gustav Peichl, de Vienne, qui est un exemple frappant d'une technique intégrée de manière originale et fonctionnelle à un bâtiment esthétique et plaisant. Trois autres studios, ceux de Linz, de Salzbourg et d'Innsbruck ont été construits parallèlement à celui de Dornbirn, en grande partie par le procédé de la préfabrication et en principe d'après les mêmes plans. La journée se termina sur la visite de quelques lotissements récents dus à l'architecte H. Bereiter, de Schwarzach, qui suscitèrent un vif intérêt parmi les participants.

Manifestations

Eclairage des tunnels

Zurich, 7 octobre 1977

Une journée d'information est organisée sur ce thème par le GTS Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains. Elle aura lieu de 10 h. 30 à 17 h. en l'auditoire E-1, bâtiment « HIL », EPFZ, Höggerberg.

Objectifs de la journée d'étude

L'éclairage des tunnels routiers est une question très complexe du fait qu'il faut aussi bien remplir les exigences techniques que considérer les besoins physiologiques et psychologiques des utilisateurs tout en assurant la rentabilité de l'ouvrage. Afin de parvenir à une solution optimale d'éclairage, il est indispensable que, dans la phase d'études déjà, l'auteur du projet puisse s'entretenir en détail sur ce point avec des spécialistes de la partie électromécanique.

Le Groupe spécialisé SIA pour les travaux souterrains, GTS, se propose par cette journée d'étude de fournir aux maîtres d'ouvrages et aux auteurs de projets les connaissances de base nécessaires qui leur permettront d'aborder les discussions techniques avec les spécialistes et de pouvoir juger en toute connaissance de cause. La première partie de cette journée donnera donc les notions et les explications de base de la technique de l'éclairage. La seconde partie montrera, à l'aide d'exemples d'ouvrages exécutés, les solutions apportées à des problèmes concrets. En dernier lieu, la question des frais d'exploitation sera abordée.

Enfin, les discussions finales devront permettre aux participants de traiter en détail les problèmes présentés.

Au programme :

Grundlagen : Sehverhältnisse im Bereich von Tunneln — Spezielle Anforderungen an das Auge — Messgrößen.

Leitsätze : Entstehung, Grundlagen, Anpassung an die Praxis. *Beleuchtungssysteme* : Lichttechnik und Wirtschaftlichkeit im Vergleich (mit Demonstrationen).

Ausführungen I : Typische Beispiele und Erfahrungen mit einzelnen Lösungen.

Ausführungen II : La relation des systèmes d'éclairage avec le revêtement de la chaussée et les parois, démontrée par les réalisations pratiques.

Betriebskosten : Erfassung, Streuung und Folgerungen.

Programme et inscription : Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. (01) 201 15 70.